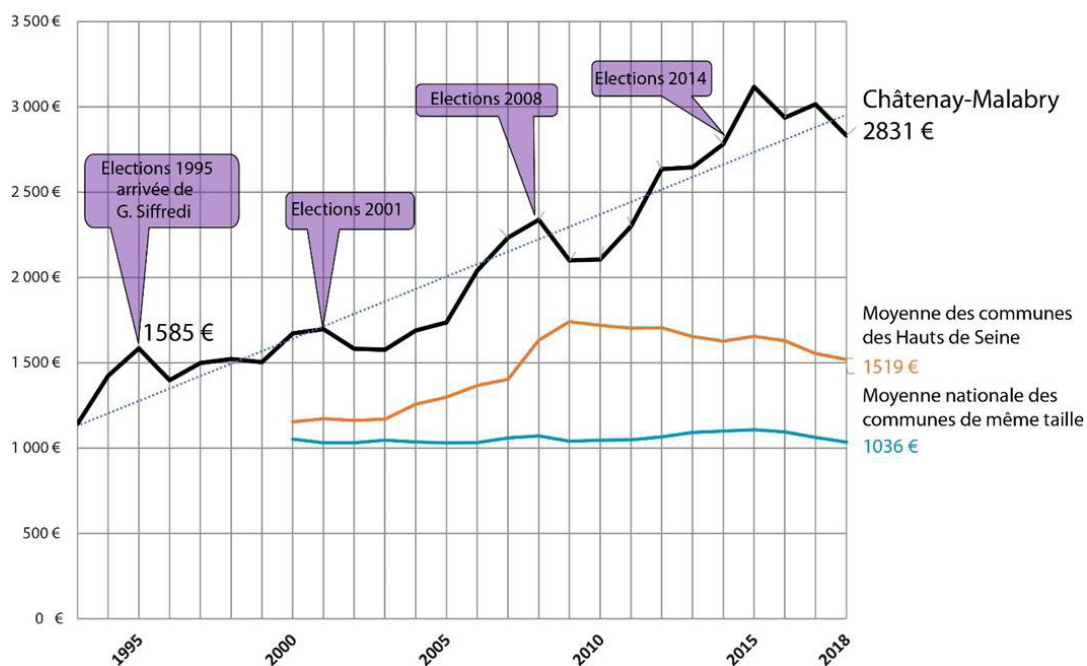


LE SAVIEZ-VOUS ?

LA DETTE PAR HABITANT A ÉTÉ MULTIPLIÉE PAR 2 DURANT LES 4 MANDATS DU MAIRE SORTANT.

Fin 2018, la dette par habitant de Châtenay-Malabry est devenue près de 3 fois supérieure à la moyenne nationale des villes comparables, et près de deux fois supérieure à la moyenne des communes du Département des Hauts-de-Seine. Châtenay-Malabry est ainsi une des 10 villes de plus de 20 000 habitants les plus endettées de France (en dette / habitant).

Dette municipale en propre par habitant
[Sources: comptes administratifs et DGFIP]



En utilisant les emprunts toxiques¹ pour limiter les remboursements à court terme, le maire sortant, après une reconversion coûteuse de ces emprunts, a allongé de 10 ans la durée de la dette de notre commune. Nous sommes loin de la « gestion en bon père de famille ».

« ...les emprunts souscrits depuis une dizaine d'années par Châtenay-Malabry répondent plus à une logique de spéculation (baisse à court terme des remboursements) qu'à celle de sécurisation des coûts financiers supportés par l'emprunteur. » (cf. page 10/19 du Rapport d'Observations Définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Île-de-France, notifié le 25/05/2010). Aujourd'hui, il reste encore plus de 10M€ d'emprunts toxiques dans les dettes de la commune, qui font courir un risque financier considérable jusqu'à 2037.

¹ Un emprunt toxique = des taux variables, bas pendant quelques années, puis dépendants des marchés financiers, avec des risques de taux très élevés sur les années suivantes.

**IL N'Y AURA PAS DE SECOND TOUR !
NE VOUS ABSTENEZ PAS, VOTEZ DÈS LE 15 MARS !**

UNE AUTRE VILLE EST POSSIBLE !

NOS ENGAGEMENTS POUR UNE GESTION FINANCIÈRE RIGOUREUSE ET TRANSPARENTE, ET UNE GOUVERNANCE RÉNOVÉE.

Nous ferons réaliser un audit de la dette et évaluer les marges de manœuvre financières de la commune en nous appuyant sur les compétences des services municipaux et d'experts extérieurs. Le résultat de l'audit permettra de définir le calendrier de nos actions, pour lesquelles nous solliciterons également les financeurs institutionnels.

Nous négocierons avec les établissements bancaires concernés afin de sortir des risques financiers liés aux 3 derniers emprunts toxiques.

Pour les nouveaux investissements, nous consulterons les habitants, en mettant à leur disposition les documents leur permettant de se faire une opinion et formuler leur avis sur les projets et leurs coûts. Les budgets participatifs, permettant la mise en œuvre de projets proposés, sélectionnés, voire réalisés par les citoyens, sont souvent un moyen de faire des économies importantes.



Une autorité morale prestigieuse préside notre Comité de Soutien : JACQUES TESTART.

Jacques Testart est biologiste de la procréation, directeur de recherche honoraire de l'Inserm. Après avoir permis la conception du premier « bébé-épiprouvette » en France (Amandine, née en 1982 à l'hôpital Béchère), il s'est surtout investi dans l'analyse critique des biotechnologies (procréation assistée, OGM, ...) et demeure vigilant sur l'évolution de la bioéthique comme sur la démocratisation des technosciences (voir son site: jacques.testart.free.fr).

Jacques Testart est l'auteur de 2 romans et d'une vingtaine de livres de vulgarisation et de réflexion. Il est Chevalier de l'ordre national du Mérite et a obtenu le Prix Moron (philosophie) de l'Académie française.

- Le maire ne fera pas plus de 2 mandats consécutifs.
- L'information complète et transparente nécessaire à l'analyse des dossiers sera transmise dans des délais raisonnables aux citoyens (ateliers de quartier, Comité Citoyen tiré au sort) et à tout le Conseil Municipal. Nous associerons les élus minoritaires aux phases de négociation des marchés publics, ainsi qu'à la Commission des finances.
- Nous autoriserons toute association respectueuse des lois et des chatenaisiens à profiter des moyens que la mairie mettra à la disposition du monde associatif.
- Nous définirons une charte permettant l'expression de pétitions citoyennes et dans certains cas une consultation des chatenaisiens par référendum local ou communal.